

CHAMPNIERS

Dossier de candidature



concours



DU PLUS BEAU...



Jardin potager





Préambule

Disposer d'un jardin et faire pousser ses propres légumes est agréable et présente de multiples bénéfices. Outre le bienfait mental que procure le travail de la terre, il faut reconnaître que les goûts savoureux de nos légumes ne sont pas comparables à ceux des grandes surfaces. Manger des légumes de saison cueillis à maturité, initier les plus jeunes, choisir l'origine de ses aliments et savourer le fruit de son travail... voici quatre raisons parmi tant d'autres pour se lancer dans l'aventure du jardinage !

Afin d'encourager les Chaniéraud·e·s dans cette voie, la commune organise pour l'année 2024, la seconde édition du concours du plus beau jardin potager. Le classement s'effectuera selon de multiples critères alliant l'esthétique, la pertinence des variétés et les méthodes de jardinage éco-responsables.

Participants et procédure de sélection

Le concours est ouvert à tous les Chaniéraud·e·s majeur·e·s ou mineur·e·s accompagné·e·s d'un adulte dans la limite d'une candidature par foyer et à condition d'avoir un minimum de 5 variétés.

Afin d'aboutir à un classement, le jury analysera les candidatures selon les critères suivants :

- ⇒ Esthétique (disposition et tracé du jardin, couleur, abondance) : 40 % de la notation
- ⇒ Pratiques de jardinage éco-responsables : 40 % de la notation
- ⇒ Pertinence quant à la combinaison des variétés (mariage, variétés anciennes, origine des plants) : 20% de la notation.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature est disponible en version numérique sur le site internet www.mairie-champniers.fr ou en version papier à la mairie.

Le dossier, intégralement complété, est à retourner par mail à l'adresse courrier@champniers.fr ou à déposer à la mairie avant le 28 juin 2024. Tout dossier réceptionné après cette date sera exclu du concours. Les candidats s'engagent à communiquer des informations exactes et sincères et d'éviter toutes imprécisions susceptibles d'altérer le jugement. Ils pourront être contactés pour d'éventuelles demandes d'informations complémentaires. En cas d'irrégularité constatée, le jury se réserve la possibilité d'écarter la candidature.

Les jardins seront visités par des membres du jury courant juillet/août. La visite est obligatoire. Il revient aux participants de se manifester auprès de la mairie au moment opportun afin de planifier la rencontre. Au cours de la visite, un membre du jury prendra des photos du jardin qu'il joindra au dossier de candidature. Les photos pourront être utilisées, sans compensation financière, pour d'éventuelles publications ultérieures faisant état du concours.

Remise des prix

La date et le lieu de la remise des prix seront communiqués aux lauréats en temps voulu. Les résultats seront déclarés à cette occasion puis publiés dans Champniers mag' ainsi que sur le site internet et le Facebook de la mairie.

Le 1^{er} prix est un chèque cadeau d'une valeur de 150 € valable dans la pépinière de Champniers « les Côteaux Fleuris ». Tous les participants seront récompensés, en fonction de leur classement.

C'est avant tout un moment convivial, de rencontre et d'échange de bonnes pratiques. Toutefois, si pour des raisons indépendantes de sa volonté le concours devait être annulé, la mairie ne peut être tenue pour responsable.

CHAMPNIERS

Candidature



NOM et Prénom :

Numéro de téléphone:

Adresse :

Adresse mail :

Superficie du potager : m²

Nombre de variétés :

Etes-vous membre d'une association de jardinage : Oui Non

Quelle profession exercez-vous ?

Comment avez-vous eu connaissance de ce concours (site internet de la mairie, Mag', bouche à oreille...) :

Entourez la bonne réponse, et précisez lorsque cela est nécessaire

Je possède un composteur : Oui Non

J'utilise mon compost pour le jardin : Oui Non

Je possède un récupérateur d'eau : Oui Non

J'utilise la méthode du paillage : Oui Non

J'utilise la méthode du mulching : Oui Non

Je fais du Troc plant : Oui Non

J'utilise de l'engrais naturel (ex : purin de végétaux, marc de café, cendre, guano...) : Oui Non
si oui, précisez le ou lesquels :

J'utilise des produits phytosanitaires : Oui Non

si oui, précisez la fréquence :

J'utilise un désherbant naturel : Oui Non

si oui, précisez le ou lesquels (ex : vinaigre blanc, bicarbonate, sel...) :

Je fabrique mes plants : Oui Non

si oui, précisez quel(s) type(s) de plant(s) :

Je cultive des variétés anciennes : Oui Non

si oui, précisez le ou lesquels :

Je récupère mes graines d'une année sur l'autre : Oui Non

J'accepte que les membres du jury viennent visiter mon jardin potager : Oui Non

Ce questionnaire permet de mieux connaître vos méthodes de jardinage.

Les réponses servent à établir le classement final. Il n'y a pas de réponse éliminatoire !

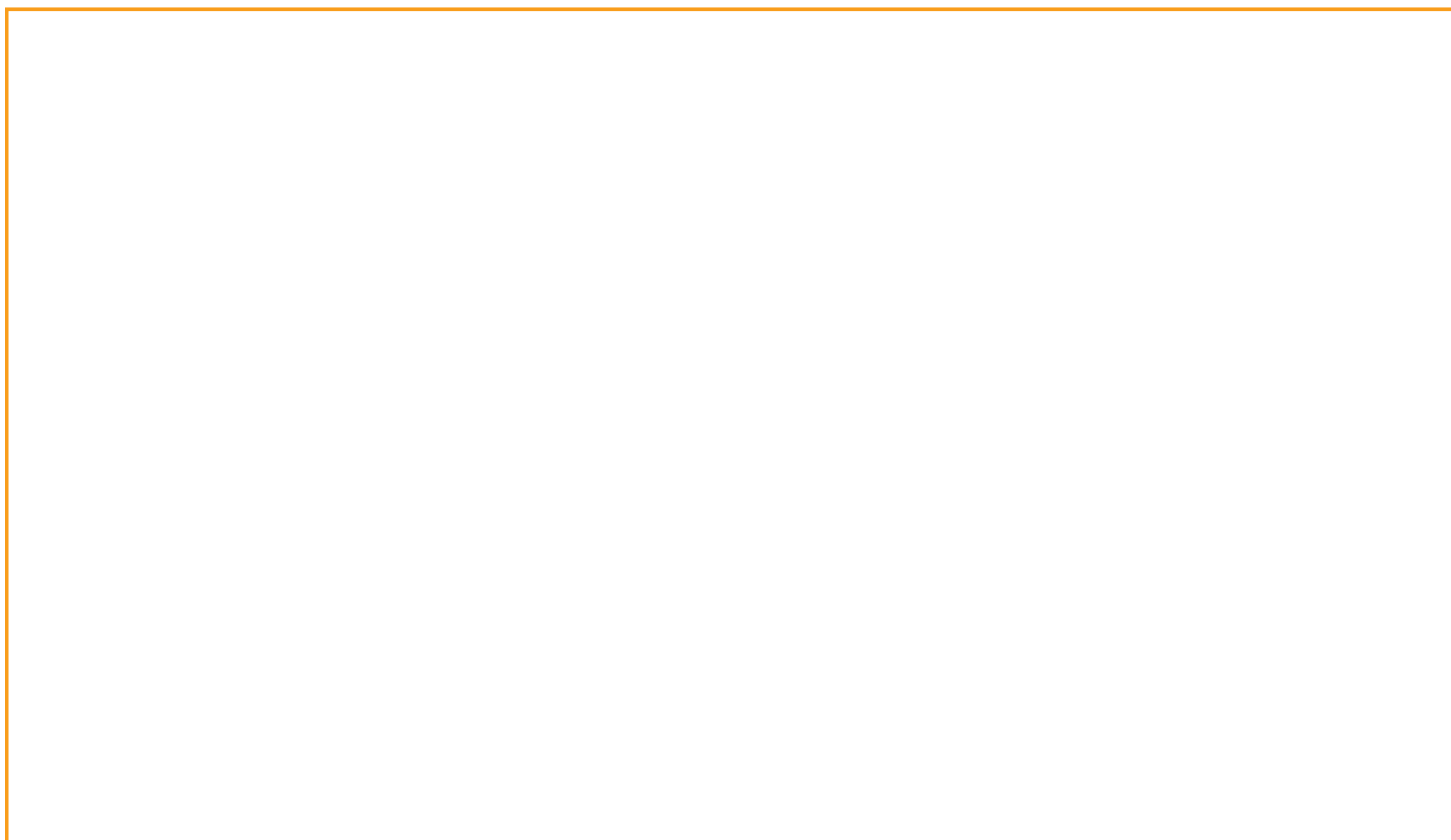
En quelques lignes...

J'utilise la méthode du mariage des fleurs et des légumes. Si oui, précisez les types de mariage et la raison :

Quelle est l'origine de mes plants (troc plant, achat, fabrication maison) :

Trucs et astuces : comment protégez-vous vos cultures contre les insectes et les maladies ?

Plan (croquis) de l'ensemble du jardin avec son environnement (maison, terrain, jardin, bordures, allées, principales cultures, arbres fruitiers...).



Liste des variétés de légumes, fruits et fleurs :

>>	>>	>>
>>	>>	>>
>>	>>	>>
>>	>>	>>
>>	>>	>>
>>	>>	>>

**Le dossier, intégralement complété,
est à retourner :**

- ⇒ par mail à l'adresse courrier@champniers.fr
- ⇒ ou à déposer à la mairie avant le 28 juin 2024.

**Tout dossier réceptionné après cette date
sera exclu du concours.**

